

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.03.2019	9h05	19.130	DECS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Motion interpartis</b>	<b>Lié à (facultatif) :</b> ad 18.046
<b>Titre : Pour une véritable planification de l'offre en institutions sociales pour adultes</b>	
<p><b>Contenu :</b></p> <p>Pour faire suite au rapport 18.046, nous demandons au Conseil d'État d'élaborer, d'ici deux ans, une véritable stratégie à l'horizon 2020-2025, en établissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– une étude détaillée des pistes esquissées dans le rapport 18.046, comme par exemple l'accompagnement social, le soutien à domicile, les centres de jour, accueil d'urgence, etc. ;</li> <li>– une étude d'autres pistes en s'inspirant de ce qui se fait dans d'autres cantons ;</li> <li>– une véritable planification des besoins avec agenda détaillé ;</li> <li>– des regroupements ou une meilleure coordination et collaboration des services et institutions concernés ;</li> <li>– un plan d'équipement ;</li> <li>– une planification financière ;</li> <li>– une élaboration d'une base légale adaptée.</li> </ul>	
<p><b>Développement (obligatoire)</b></p> <p>Le rapport 18.046, Planification de l'offre en institutions sociales pour adultes, n'établit, en fait, qu'un état des lieux du nombre et de la nature des places utiles à la population en situation de handicap ne pouvant pas vivre de manière autonome.</p> <p>Quelques pistes ont été esquissées, alors que l'analyse des données recueillies par différentes sources et la méthodologie mise en place ont permis de mettre en évidence les besoins nécessaires jusqu'en 2025, pour une charge planifiée, aux coûts actuels moyens reconnus, de 8'450'000 francs, sans autre analyse et/ou planification.</p> <p>De plus, pour élaborer une véritable planification et stratégie, il faudra encore mieux tenir compte des évolutions du handicap psychique, du vieillissement de la population en situation de handicap et des proches aidants.</p>	
<b>Demande d'urgence : NON</b>	

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b>		
Souhaïl Latrèche		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Annie Clerc-Birambeau	Yves Strub	Pierre-André Steiner
Bernard Schumacher	Jean-Claude Guyot	Mary-Claude Fallet
Julien Spacio	Léa Eichenberger	Sylvie Fassbind-Ducommun
Johanna Lott Fischer	Grégoire Cario	